



FEDERATION DES TRAVAILLEURS DES INDUSTRIES DU LIVRE
DU PAPIER ET DE LA COMMUNICATION

263 rue de Paris – case 426 – 93514 MONTREUIL CEDEX – Tél. 01 48 18 80 24
Fax 01 48 51 99 07/01 48 18 81 52 Site Internet : <http://www.filpac-cgt.fr>

Salaires en PQR : passons à un référendum sur nos salaires !

Convoquées ce mardi 14 février sur la politique salariale en PQR, les organisations syndicales n'ont pas été déçues du voyage. Crise en Europe, crise structurelle dans les médias, diminution spectaculaire des aides à la presse, tout a été bon pour Jean Viansson-Ponté, Président du SPQR, pour justifier une « revalorisation » des minimas salariaux de deux fois 0,4 % en 2012, c'est-à-dire en réalité un gel des salaires réels.

En 2011, le SPQR avait choisi l'affrontement pour faire en sorte que la politique salariale en PQR se résume à des évolutions sur des minimas qui n'existent pas dans la profession. Il avait adressé une recommandation aux éditeurs sur une évolution des minimas de 1,5 % et s'était engagé à indexer ces mêmes minimas en fonction de l'indice INSEE. Celui-ci indique une inflation de 2.5 % en 2011 : manque donc 1 %. Oublié les promesses verbales, oublié le 1 %, le SPQR n'a même pas la décence de respecter sa parole ! Cela devient une habitude.

Au cours de la séance, Jean Viansson-Ponté, dans la lignée du quinquennat de Sarkozy, n'a laissé aucune place à la négociation. A une question de la Filpac-CGT sur le positionnement du syndicat patronal sur les accords compétitivité-emploi (« Approche de la compétitivité française » approuvé par les syndicats de salariés CFTD, CGC, CFTC et les syndicats patronaux MEDEF, CGPME, UPA), le président du SPQR a affirmé n'avoir aucune idée sur le sujet à ce jour. Même si aucun décret n'est paru sur le sujet, la CGT dit non à l'échange salaire contre emploi. Si le SPQR ne se positionne pas sur le sujet pour le moment, il anticipe. La prétendue « négociation » salariale de ce 14 février consiste en fait à faire baisser les salaires de tous en PQR, les éditeurs sont bien dans la logique de ces éventuels accords compétitivité-emploi. En fait, ils souhaitent, et attaquer l'emploi, et faire baisser les salaires. En droite ligne avec la succession des plans d'austérité dictés par le gouvernement actuel qui conduisent à l'explosion des licenciements et à un appauvrissement du salariat.

Et puis la peur : comme par hasard, alors que Jean Viansson-Ponté répète sans cesse que le SPQR n'est pas le lieu où l'on parle d'un titre, d'un groupe, il s'est permis d'évoquer un journal en grande difficulté en Normandie. Ce titre serait-il mis en avant, en exemple, pour justifier la politique antisociale des éditeurs ? Pardonnez-nous, Monsieur le Président, de vous avoir heurté en vous rappelant que la situation de ce journal normand était la conséquence de la gestion catastrophique d'un exilé suisse, membre du conseil d'administration du SPQR, qui n'a pas hésité à liquider des milliers d'emplois dans son groupe de gratuits pour mieux faire fructifier son capital aux pays des Helvètes.

Non les groupes de presse ne sont pas en danger quand l'on constate l'appétit exacerbé des milieux financiers pour prendre la main sur la presse en France !

Salariés de la presse, nous devons décider ensemble des suites du contenu de la négociation salariale en PQR qui se poursuivra le 12 mars Place des Etats-Unis.

Alors la Filpac vous propose de lancer un référendum (c'est à la mode) sur vos salaires avec deux questions :

- **Souhaitez-vous que votre salaire évolue en fonction d'un indice de l'évolution des prix réel et sérieux ?**
- **Souhaitez-vous revenir à une politique conventionnelle de branche sur les salaires réels ?**